



MAIRIE

DE

**MONTCLUS**

30630

**COMPTE RENDU REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 15 FEVRIER 2018**



Les Plus  
Beaux Villages  
de France\*

Tél. : 04 66 82 25 73

Fax : 04 66 82 20 13

Email : mairie.montclus@wanadoo.fr

La séance est ouverte à 9h32

Présents : Mesdames BOULE Mireille, POUDEROUX Claire et Messieurs TRICHOT Benoit, BRUGUIER Jean-Louis, GREMONT Hervé, DREYFUS François, NOUIS Vincent.

Absents représentés : Messieurs CARLES Jean-Claude (pouvoir à BOULE Mireille), REBONDY Daniel (pouvoir à TRICHOT Benoit).

Absente : Madame CHABRIER Sylvette.

A été nommé secrétaire : Monsieur DREYFUS François.

Monsieur le Maire demande que soit ajouté à l'ordre du jour les points suivants :

- Mise à jour du tableau des effectifs
- Renouvellement du contrat de maintenance informatique + sauvegarde

Ajout accepté à l'unanimité.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 19.12.2017 : Compte rendu approuvé à l'unanimité.

Mise à jour du tableau des effectifs : 2 adjoints administratifs et 1 Agent technique contractuel ; adopté à l'unanimité.

Renouvellement du contrat de maintenance informatique + sauvegarde : Pour le renouvellement du contrat de maintenance pour un montant de 331,20 € pour 2018 ; adopté à l'unanimité. Pour la sauvegarde : De nouveaux devis vont être demandés ; adopté à l'unanimité.

SIVU des massifs du Gard Rhodanien et les communes membres - Convention constitutive de groupement de commandes : Dans le but d'obtenir des conditions plus avantageuses tant économiquement que techniquement, le groupement de commandes permet de regrouper une pluralité d'acheteurs et permettra de lancer une consultation unique pour répondre aux besoins communs de plusieurs communes en matière de travaux, de fournitures ou de services ; adopté à l'unanimité.

Convention constitutive de groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien et les communes membres : Considérant l'intérêt tant économique que technique de mettre en place des groupements de commandes pour les communes membres, M. le Maire propose d'adopter la convention constitutive de groupement de commandes ; adopté à l'unanimité.

ONF, Travaux de maintenance de la forêt communale : Délimitation au quartier du Darbousas ; adopté à l'unanimité.

La Placette (village) bornage : Pour échange de terrain à surface égale entre la commune et un administré ; adopté à l'unanimité.

Adhésion à la Fondation du Patrimoine : Il est proposé de renouveler l'adhésion à la Fondation du Patrimoine, le montant de celle-ci s'élève à 55,00 € pour 2018, M. le Maire propose le renouvellement automatique de cette adhésion pour les années à venir avec ajustement du montant en fonction de l'avis d'appel de cotisation correspondant ; adopté à l'unanimité.

Subvention à l'ASPIM (Association Spéléologique de Protection et d'Investigation de Montclus) : M. le Maire propose de renouveler la subvention à l'ASPIM concernant la cotisation à l'AVCFC pour l'année 2018 dont le montant est de 50,00 € et propose également le renouvellement automatique de cette subvention pour les années à venir avec ajustement du montant en fonction de l'avis d'appel de cotisation de l'AVCFC ; adopté à l'unanimité.

Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent : Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, il y aurait lieu de recruter un adjoint technique contractuel ; adoptés à l'unanimité.

Mise en place du RIFSEEP (modification) : Monsieur le Maire informe le Conseil que suite au recrutement d'un agent technique contractuel, il y aurait lieu de modifier la délibération concernant la mise en place du RIFSEEP (Indemnité de Fonctions de Sujétions et d'Expertise de l'Engagement Professionnel et Complément Indemnitare annuel) ; adopté à l'unanimité.

Désignation d'un correspondant CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) : Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à proposition du CAUE du Gard de désigner un correspondant CAUE, dont les attributions seront : d'être invité aux manifestations du CAUE, il sera amené, s'il le souhaite à siéger au sein du Conseil à titre consultatif et pourra ainsi prendre une part active aux travaux de réflexion et apporter son témoignage. Il bénéficiera d'une information permanente en matière d'environnement, de transition énergétique, de promotion du patrimoine au sens large et pourra solliciter le CAUE sur toutes les questions en la matière. Il pourra contribuer aux initiatives du CAUE, notamment par sa participation à un jury chargé de valoriser chaque année un certain nombre de projets en matière d'habitat, de protection de l'environnement et de valorisation du patrimoine. Monsieur le Maire propose de nommer Madame Mireille BOULE ; adopté à la majorité moins une voix.

Questions diverses :

- Point lumineux à Bernas : coût 22 000,00 € en attente de subventions mais non prioritaire.
- Plantation d'une haie à l'entrée de Bernas acceptée.

Fin de la séance à 11h35.

Le Secrétaire  
F. DREYFUS

